

**Extrait du registre des délibérations
du conseil d'administration de
l'Institut polytechnique de Grenoble
Séance ordinaire du mercredi 13 mars 2024 à 13h30**

Le conseil d'administration de l'Institut polytechnique de Grenoble s'est tenu le mercredi 13 mars 2024 à 13h30, sous la présidence de Mme Christine GOCHARD, Présidente du conseil.

À l'ouverture de la séance, le nombre des membres en exercice présents et représentés atteignait un total de 33 membres sur les 34 membres en exercice que compte le conseil. Le quorum prévu par l'article 22 du décret n°2007-317 du 8 mars 2007 étant atteint, l'assemblée pouvait valablement délibérer.

Décision n°20240303

Vu le décret n°2007-317 du 8 mars 2007 relatif à l'Institut polytechnique de Grenoble

Vu l'article 1 du règlement intérieur de l'Institut polytechnique de Grenoble.

Approbation du procès-verbal de la séance du 11 janvier 2024

Le conseil d'administration approuve le procès-verbal de la séance du 11 janvier 2024.

Nombre de présents : 27
Nombre de pouvoirs : 6
Total présents et représentés : 33
Nombre de votants : 33
Nombre d'abstentions : 0
Total des suffrages exprimés : 33

Nombre de voix défavorables : 0
Nombre de voix favorables : 33

à l'unanimité des suffrages exprimés
 à la majorité des suffrages exprimés



Etienne GHEERAERT
Vice-président du conseil d'administration

Transmis au Rectorat le 15/03/24

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

INSTITUT POLYTECHNIQUE DE GRENOBLE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

SEANCE DE DESIGNATION DES PERSONNALITES QUALIFIEES

JEUDI 11 JANVIER 2024 A 13H

Sous la présidence de Monsieur Pierre BENECH, administrateur général.

Lecture est donnée des pouvoirs ; 16 membres sont présents et 6 membres sont représentés, soit 22 membres présents ou représentés sur un total de 23 membres en exercice.

Aucun quorum n'est requis pour cette séance ayant pour objet la désignation des personnalités qualifiées du conseil d'administration.

La séance est déclarée ouverte à 13h30.

Membres présents

Professeurs et assimilés (collège A)

E. GHEERAERT – M.-L. CARON – L. DAVOUST – T. REVERDY

Autres enseignants et assimilés (collège B)

N. RUTY - M. DOHEN – S. MANCINI – E. SARIGIANNIDOU

Personnels IATS (collège C)

M. ZALKIND – N. IACONO-NOUXET

Etudiants (collège D)

R. DUBOIS – R. MUSTIERE – E. GIRARD – R. GUEDON – V. PRELY

Personnalités extérieures

P. LABRIET

Membres absents excusés

Professeurs et assimilés (collège A)

L. LEFEVRE

Autres enseignants et assimilés (collège B)

O. KURTYKA

Ingénieurs, Administratifs et Techniciens (IATS) (collège C)

P. GUILLOU

Personnalités extérieures

J. GOUDET – P. BAYLE-GUILLEMAUD – Y. LAKHNECH

Membres de droit non votants - invités

P. BENECH, administrateur général

J.-F. FRASES, directeur générale des services

A. CHEVALLET, directrice générale adjointe des services

C. GROS, assistante du vice-président CA

C. ACQUADRO, assistante à la Direction générale des services

C. BOLARD, assistante à la Direction générale des services

Ordre du jour : Désignation des douze personnalités qualifiées n'appartenant pas à l'Institut, choisies en raison de leurs compétences scientifiques, économiques et industrielles (*Article 8 décret n° 2007-317 du 8 mars 2007, relatif à l'Institut polytechnique de Grenoble*).

Règle de majorité : majorité des membres présents ou représentés (*Article 17 décret n° 2007-317 du 8 mars 2007 modifié, relatif à l'Institut polytechnique de Grenoble*).

Modalités de scrutin : vote à bulletins secrets.

P. BENECH

Le 15 février 2024 se déroulera l'élection du président du Conseil d'administration, de l'administrateur général et des vice-présidents des 3 conseils. La nouvelle équipe présidence sera en poste à partir du 29 février 2024. Son installation se déroulera pendant les congés de février.

A mes côtés, Alexa CHEVALLET est la directrice générale adjointe des services qui est en charge des aspects réglementaires. Jean-Francois FRASES est notre directeur général des services.

Lecture des pouvoirs :

Laurent LEFEVRE a donné pouvoir à Marion DOHEN
Oliwia KURTYKA a donné pouvoir à Madeleine ZALKIND
Patrick GUILLOU a donné pouvoir à Stéphane MANCINI
Yassine LAKHNECH a donné pouvoir à Marie Laurence CARON
Pascale BAYLE-GUILLEMAUD a donné pouvoir à Eirini SARIGIANNIDOU
Jacques GOUDET a donné pouvoir à Etienne GHEERAERT

I. Présentation des membres du CA

- 18 membres élues le 30 novembre 2023 ;
- 1 membre de droit le président de l'UGA ;
- 3 personnalités extérieures à l'établissement : Grenoble-Alpes Métropole, la région Auvergne-Rhône-Alpes, l'association des diplômés de l'Institut (Alumni) ;
- 1 personnalité qualifiée, désignée par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.

P. BENECH

La composition du conseil a été mis à la disposition des membres avant la séance.

II. Désignation des personnalités qualifiées

Rappel références réglementaires :

Article 8 - *Le conseil d'administration comprend trente-cinq membres : (...)*

« 2° Treize personnalités qualifiées n'appartenant pas à l'Institut choisies en raison de leurs compétences scientifiques, économiques et industrielles, dont :

a) Une personnalité nommée par le ministre chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche ;

b) Douze personnalités désignées par le conseil d'administration, dont :

- *un représentant des organisations syndicales des salariés des entreprises,*
- *huit au plus peuvent être désignées parmi les présidents des conseils ou les représentants extérieurs du monde économique des écoles.*

Article 17 - *Les personnalités qualifiées (...) sont désignées par les membres des conseils statuant à la majorité des membres présents ou représentés.*

Code de l'éducation L719-3 et D719-47-1 :

Le respect de l'obligation d'assurer la parité entre les femmes et les hommes s'apprécie sur l'ensemble des personnalités extérieures siégeant au sein d'un même conseil.

Déroulement de séance :

La séance est présidée par l'administrateur général de l'Institut polytechnique de Grenoble, assisté de la direction générale des services qui est garante du bon déroulement de la séance.

Chacun peut disposer d'une procuration au plus. Le décompte des présents et des pouvoirs est réalisé en début de séance. Le vote se déroule à bulletin secret.

Conformément au règlement intérieur de Grenoble INP - UGA, le déroulement du scrutin se fait siège par siège, par ordre de typologie de personnalités qualifiées définie dans les statuts de Grenoble INP - UGA (décret 2007-317 du 8 mars 2007).

L'ordre de désignation est le suivant :

- 1 représentant des organisations syndicales des salariés des entreprises,
- 8 au plus parmi les présidents des conseils ou les représentants du monde économique des écoles,
- 3 autres personnalités choisies en raison de leurs compétences scientifiques, économiques et industrielles.

Pour chaque siège, les personnalités désignées sont celles qui recueillent le plus de voix, à la majorité des membres présents ou représentés.

Pour une étape donnée et en cas d'égalité de voix ne permettant pas de départager les personnalités proposées, il convient de procéder à un deuxième tour d'élection. Ce deuxième tour doit permettre de départager les personnalités concernées, si ce n'est pas le cas, il est procédé à un troisième tour.

Si le troisième tour de scrutin ne permet de départager ces personnalités, le siège est réputé vacant. Il est alors procédé à une nouvelle convocation des participants à cette séance, dans un délai de quinze jours, afin de désigner les personnalités qualifiées de l'étape en question.

- Pour chaque siège, les candidatures proposées par les membres sont annoncées par le DGS.
- Un temps de parole de 5mn maximum par membre proposant une candidature est défini.
- Le vote se fait à bulletin secret. Il est nominatif
- Une seule procuration par membre.
- Désignation des scrutateurs : Marion DOHEN et Laurent DAVOUST se portent volontaires.

P. BENECH

Je rappelle que parmi les candidatures que vous allez étudier, vous devez notamment apprécier les compétences scientifiques, économiques et industrielles. Les candidats retenus doivent avoir au moins une de ces compétences. Cela fait la valeur du conseil. Cet élément est à prendre en compte.

S. MANCINI

J'aurais une question par rapport au collège électoral. Les personnalités extérieures en plus des personnes élues ont la possibilité de voter ?

A. CHEVALLET

Les personnalités extérieures participent au vote également. Cela est clairement défini dans les textes.

C. GROS

Pour vous donner le décompte des voix, nous avons 16 présents et 6 pouvoirs ce qui amène à 22 votants sur 23 car la région n'a donné ni pouvoir ni représentants.

A. CHEVALLET

La région a donné ses représentants mais la délibération exécutoire de leur conseil ne nous a pas été officiellement transmise. Leur représentant titulaire serait Monsieur Yannick NEUDER.

P. BENECH

Concernant les candidatures, elles sont maintenant closes.

A. CHEVALLET

En effet, elles devaient être déposées 3 jours avant la date du Conseil d'administration, c'est-à-dire le lundi 8 janvier 2024.

Première étape : Désignation du représentant des organisations syndicales des salariés des entreprises

Siège 1

Candidature reçue : proposée par : M. Nicolas RUTY / FSU-CGT

Présentation du candidat :

- *M. Aimeric MOUGEOT / STMicroelectronics*

N. RUTY

Monsieur Aimeric MOUGEOT est un profil intéressant car c'est ancien étudiant de Grenoble INP – UGA à l'Ensimag de 2015. Il est élu CGT à STMicroélectronique Crolles où il travaille comme ingénieur réseaux. Il connaît donc une entreprise qui est bien implantée localement. Il peut apporter une voie complémentaire à la voix principale. Il connaît l'établissement comme usager.

A. CHEVALLET

Même s'il n'y a qu'un candidat nous devons procéder à une élection formelle.

J'en profite pour présenter Cécile ACQUADRO et Claire BOLARD, deux assistantes à la Direction générale des services qui vont vous présenter les bulletins.

P. BENECH

Les personnes qui ont un pouvoir mettent un seul bulletin dans chacune des deux enveloppes qu'ils vont déposer.

C. GROS

Les deux scrutateurs peuvent déjà s'installer sur la table désignée.

Résultat du vote

Candidat : Aimeric MOUGEOT

22 voix pour ; 0 bulletin blanc.

Deuxième étape : Désignation de huit personnalités qualifiées parmi les présidents de conseils des écoles ou les représentants extérieurs du monde économique des écoles

Candidatures reçues : les 8 candidats sont tous présentés par Monsieur Etienne GHEERAERT.

E. GHEERAERT

Avant de présenter Mme EYRAUD, je voudrais préciser que le fait qu'on ait imposé la parité à demander un fort renouvellement de la composition du conseil. Parmi les personnes proposées, il n'y en a qu'une qui était membre du mandat précédent du Conseil d'administration.

De plus, les écoles se sont rendue compte qu'elles avaient une faible représentation féminine dans leur conseil. Elles vont s'adapter dans le futur pour avoir plus de femmes. Notre demande devrait donc avoir une retombée positive lors des prochains renouvellements des conseils d'école.

Siège 2

– *Mme Géraldine EYRAUD – ARaymond /IAE*

Madame Géraldine EYRAUD est membre du conseil de IAE. Elle est directrice des ressources humaines dans l'entreprise ARaymond. C'est une entreprise Grenobloise avec une forte dimension internationale. Mme EYRAUD a fait toute sa carrière dans les ressources humaines.

Dans ses compétences ce qui nous intéresse au-delà des ressources humaines c'est la conduite du changement, ce qui peut être intéressant pour les réformes pouvant être entreprises à Grenoble INP - UGA. Elle est très impliquée à Grenoble IAE. Pour chaque candidat je vais mentionner la formation car plusieurs viennent de Grenoble INP – UGA et d'autres de l'extérieur ce qui apporte une certaine richesse. Christine EYRAUD a donc fait un DESS en droit à Montpellier.

C. GROS

Si les scrutateurs le souhaitent ils peuvent rester à la table centrale plutôt que de revenir à chaque vote à leur place.

Résultat du vote

Candidate : Géraldine EYRAUD

22 voix pour ; 0 bulletins blancs.

Siège 3

– *M. Pierre-Alexandre FUHRMANN – Axess / Esisar*

Monsieur Pierre-Alexandre est proposé par l'Esisar dont il est président du conseil. Il est également directeur général de Axess groupe. Une société du numérique basée à Valence. C'est une entreprise avec un fort investissement dans l'innovation. Pierre-Alexandre FUHRMANN a une grande expérience en entreprise, il a travaillé à Matra, Nortel.

Sa formation initiale est ingénieur télécom.

A. CHEVALLET

Les scrutateurs peuvent changer s'ils le souhaitent.

Résultat du vote

Candidat : Pierre-Alexandre FUHRMANN

22 voix pour ; 0 bulletins blancs.

Siège 4

– *Mme Isabelle MARGAIN – IPC / Pagora*

Madame Isabelle MARGAIN est proposée par Pagora dont elle est membre du conseil d'école. Elle est directrice emploi formation de l'IPC, la branche professionnelle et industrie papier carton.

Dans le cadre de ses fonctions elle est aussi directrice de l'AFIFOR, l'association des formations par apprentissage, et de l'IPC formation, l'organisme de formation continue, qui est affiliée à cette branche professionnelle, ce qui est intéressant pour nous.

Elle a fait sa formation à Pagora qu'elle a complété avec un master professionnel en ressources humaines à l'ESSEC.

Résultat du vote

Candidat : Isabelle MARGAIN

22 voix pour ; 0 bulletins blancs.

Siège 5

– *M. Pascal MIOCHE –C-Beyond / Ense3*

Monsieur Pascal MIOCHE est quelqu'un de très intéressant car il est proposé par Ense3 et membre de son conseil d'école, mais il est également proposé par l'IAE étant président du conseil de cette école. C'est assez particulier. Après une première carrière au sein de Enedis il a racheté une petite entreprise qui s'appelait Automatique industrie qui s'est agrandie et a été intégré au sein nouveau groupe. Il a alors pris de nouvelles responsabilités au sein de ce nouveau groupe comme directeur du développement stratégique. Dans ses compétences particulières, il est très attaché aux ressources humaines, à la qualité de vie au travail et à la responsabilité sociale des entreprises.

Pour sa candidature il a fait une sorte de profession de foi sur son CV. Je voudrais juste vous lire les premières et dernières phrases pour montrer le contenu. Elles montrent sa motivation pour rejoindre le Conseil d'administration. « Les écoles et évidemment celles de Grenoble INP, se trouvent au cœur des mutations du monde, en particulier la crise environnementale. » Il détaille ensuite ses idées sur cette situation et il termine en écrivant : « Rien n'est simple, tout est équilibre, alors oublions le cliché « Millennials censeurs versus Boomers libertaires » pour travailler ensemble à un monde meilleur, sinon les millenials d'aujourd'hui seront les boomers de demain. C'est cette complexité que je souhaite contribuer à décortiquer pour nos jeunes, pour qu'ils acquièrent le recul nécessaire pour qu'ils construisent le futur. Ma candidature, c'est servir les élèves mais aussi apprendre d'eux et mieux vieillir. »

Résultat du vote

Candidat : Pascal MIOCHE

22 voix pour ; 0 bulletin blanc.

Siège 6

– *Mme Emmanuelle PERRET– UIMM / Génie industriel*

Madame PERRET est proposée par Génie industriel et est membre de son conseil. Elle est directrice du développement de l'UIMM dans le département de l'Ain. Dans le cadre de ses fonctions, elle est directrice générale de la société Agir industrie service. Elle est très impliquée à Génie industriel. Dans ses particularités, on peut noter un fort engagement en faveur des femmes au travail. Elle est vice-présidente de l'association Femmes cheffes d'entreprises du département de l'Ain. C'est une ancienne élève de Génie industriel. Elle a complété son cursus par un master professionnel entre l'école polytechnique et HEC en entrepreneuriat, puis elle a fait une thèse à HEC. Sa candidature est intéressante car Grenoble INP – UGA c'est de l'enseignement et de la recherche ce qui coïncide avec la candidature de Mme PERRET qui a les compétences pour évaluer les questions relatives à la recherche.

Résultat du vote

Candidat : Emmanuelle PERRET

22 voix pour ; 0 bulletin blanc.

C. GROS

Je vous informe de l'arrivée de Monsieur Patrick GUILLOU. Monsieur Stéphane MANCINI n'a donc plus de pouvoir. Monsieur GUILLOU nous sommes en train de désigner les personnalités qualifiées relevant des présidents de conseils des écoles ou des représentants extérieurs du monde économique des écoles. Les six premiers sièges ont été attribués. Nous en sommes au septième.

Siège 7

– *M. Serge PERUCCIO – Vencorex / Polytech Grenoble*

Monsieur PERUCCIO est membre du conseil de Polytech Grenoble. Il est responsable hygiène, sécurité et environnement de l'entreprise Vencorex, les usines chimiques de Pont de Claix. C'est maintenant un groupe international. Il est en charge de l'hygiène et sécurité sur Pont de Claix mais aussi sur d'autres sites comme en Thaïlande, en Chine ou au Texas. Il a donc une expérience internationale marquée. Il est aussi impliqué dans les risques majeurs dans le bassin grenoblois, sur l'environnement et sur la gestion de l'eau.

C'est un de nos ingénieurs de Polytech parmi les plus expérimentés car il fait partie de nos 1^{ers} diplômés.

Résultat du vote

Candidate : Serge PERUCCIO

22 voix pour ; 0 bulletin blanc.

Siège 8

– *M. Laurent RUBALDO – Groupe Lynred / Phelma*

Monsieur RUBALDO, est proposé par Phelma. C'est le président de leur conseil.

Il est responsable des laboratoires communs au sein de la société Lynred, une ancienne start-up du CEA spécialisées dans les capteurs infrarouge, qui est maintenant une grande entreprise avec différents sites dont à l'international. Celle-ci est très en phase avec la recherche et l'innovation. Laurent RUBALDO est un chercheur au sein de l'entreprise. Il est en charge des 2 laboratoires qui sont en lien avec le bassin grenoblois, le LETI et l'IMEP qui en lien avec en lien avec Grenoble INP - UGA. C'est un INSA Toulouse qui a ensuite effectué un doctorat à Grenoble.

Résultat du vote

Candidate : Laurent RUBALDO

22 voix pour ; 0 bulletin blanc.

Siège 9

– *M. Valérie THEROND – Orange /Ensimag*

Madame Valérie THEROND est proposée par l'Ensimag, dont elle est la présidente du conseil. Elle a été directrice du développement managérial et des talents chez Orange, qui compte 136 000 salariés. Elle a une importante expérience du management, de la finance et de l'international. Valérie THEROND a également travaillé chez Bull et chez Thomson. Elle est diplômée de l'école supérieure de commerce de Paris.

Résultat du vote

Candidat : Valérie THEROND

22 voix pour ; 0 bulletin blanc.

Troisième étape : Désignation successive des trois autres personnalités qualifiées choisies en raison de leurs compétences scientifiques, économiques et industrielles

Nicolas RUTY propose 2 candidatures.

Etienne GHEERAERT propose 3 candidatures.

P. BENECH

Il n'est pas habituel que les syndicats proposent des candidatures pour les personnalités qualifiées, en dehors du siège désignant un représentant des organisations syndicales des salariés des entreprises. C'est pourquoi 5 candidatures vous sont proposées pour chacun des 3 sièges restants.

N. RUTY

Nous ne sommes pas favorables à proposer nos 2 candidats en même temps.

E. GHEERAERT

Nous allons également réfléchir aux candidatures que nous présentons.

Il est procédé à un tirage au sort de pour décider de l'ordre de présentation des candidatures.

Résultat du tirage au sort : Etienne GHEERAERT prend la parole en premier. Il présente ses candidatures.

- M. Christophe Beguinet

Il est manager stratégie chez Enedis et a une grande expérience au sein grand groupe. Il est expert en énergie électrique et a une vision à long terme au niveau national. Christophe BEGUINET a une formation au collège des Hautes Etudes en développement durable et a un diplôme d'ingénieur de Grenoble INP – UGA.

- Mme Christine GOCHARD

Elle est directrice générale chez GEG qui compte 450 salariés et a donc toutes les fonctions managériales d'une grande entreprise. Ses compétences portent sur les énergies renouvelables, les circuits courts énergétiques et la conduite du changement. Elle représente GEG au sein de la convention entreprise pour le climat (CEC), une association nationale. Cette dernière se décline dans des conventions régionales. Pour Auvergne Rhône Alpes, elle rassemble 80 entreprises dont ont fait partie GEG et Grenoble INP - UGA. Dans le cadre de cette convention, Christine GOCHARD a mis en place une feuille de route pour l'économie régénérative. Son entreprise est dans la même démarche que Grenoble INP - UGA. Parmi les candidats proposés, nous voudrions la proposer comme présidente du Conseil d'administration. Nous serions très contents qu'une femme soit présidente

N. RUTY

Qu'est-ce qu'une économie régénérative ?

P. BENECH

Pour tout ce qui touche l'environnement c'est aller au-delà des économies. Voir si nous sommes capables de dépolluer dans d'autres domaines. Régénérer une planète comme elle était avant. C'est très ambitieux.

- *M. Cyril MENON*

Il est le numéro 2 de l'entreprise SOITEC qui rassemble 2 000 salariés en France et en Belgique. D'abord start up sur brevet du CEA pour la microélectronique, SOITEC s'est réorienté. L'entreprise a développé des énergies en carbure de silicium. Elle a effectué un virage vers les technologies vertes, en phase avec les technologies grenobloise. Cette entreprise est en lien avec nos laboratoires. Elle a réussi à diviser par 4 sa consommation d'eau. Cyril MENON est compétent en management, recherche, et transfert avec une dimension internationale poussée. Il a un diplôme d'ingénieur de Phelma et un doctorat en Suède.

P. GUILLOU

Sur la page Wikipédia il est possible de voir 3 condamnations de la société SOITEC pour manquement, perte injustifiée de l'emploi et harcèlement. 95% de leur production est exporté. Cela pose la question sur leur côté green et sur leur politique en ressources humaines.

E. GHEERAERT

Il n'y a pas d'entreprise en microélectronique qui est locale.

M.-L. CARON

La société a-t-elle été jugée ?

P. GUILLOU

Oui il y a eu une condamnation de SOITEC.

R. GIRARD

Avoir un représentant avec un côté humain est important.

P. BENECH

Les arguments sont assez surprenants.

V. PRELY

Pour étayer les sources, l'Autorité des marchés financiers a condamné la société.

P. BENECH

Quand on parle des entreprises auxquels appartiennent les candidats c'est pour indiquer leurs compétences.

R. GIRARD

De l'extérieur malheureusement ces personnes sont vues comme des représentants.

Candidatures proposées par Nicolas RUTY / FSU-CGT

- *M. Alexandre BARRE :*

Nous souhaitons présenter Monsieur BARRE à la présidence du Conseil d'administration. Nous sommes allés le lui proposer avec l'idée que Grenoble INP - UGA se place comme initiateur des transitions. Il pourrait représenter cette volonté. Alexandre BARRE a 3 casquettes : il est dans l'enseignement, l'associatif et le domaine ingénieur. Il a de plus été formé à Grenoble INP - UGA.

Alexandre BARRE est en charge de l'adaptation au changement climatique des territoires d'accueil des sites d'EDF DPNT et de la sûreté nucléaire. Cela se traduit aussi par des missions d'enseignement. Il est membre et président de l'association The Shift. Son engagement dans la transition est donc indéniable.

E. GHEERAERT

C'est une candidature très intéressante mais ne serait-elle pas plus profitable au conseil des transition ou comme formateur ? Car au Conseil d'administration ces thèmes vont être abordés 10% du temps.

N. RUTY

L'un n'empêche pas l'autre.

P. GUILLOU

Il sera possible de faire venir d'autres personnes de The Shift project.

P. BENECH

Nous travaillons déjà avec The Shift à Grenoble INP - UGA.

N. RUTY

Donc cette candidature est cohérente.

Je souhaitais revenir sur ce qui a été dit au sujet des habitudes de l'établissement concernant le fait que, les mandats précédents, les syndicats ne présentaient pas de candidatures. Nous sommes tous nouveaux ici et par conséquent nous ne les connaissons pas.

- *Mme Yannick BRES*

Il s'agit d'une candidature différente. Mme BRES est une architecte qui a plusieurs casquettes. Elle travaille dans le centre de formation Aplomb, sur des domaines pointus comme la rénovation du patrimoine, l'utilisation de matériaux bio et géo sourcés. Il s'agit d'un savoir important en lien avec les ingénieries. Elle participe à la CAPEB Isère (confédération artisanale des petites entreprises du bâtiment) ainsi qu'à d'autres réseaux de réflexion.

M.-L. CARON

J'aurais une remarque. Nous sommes en train de voter pour des personnes choisies en raison de leurs compétences scientifiques, économiques et industrielles. J'ai du mal à associer le profil de cette dame à ces différentes compétences, même si ce qu'elle fait est important.

Sa candidature ne me semble pas au même niveau que les autres. A-t-elle sa place parmi les candidats, compte-tenu des objectifs recherchés pour l'établissement ?

N. RUTY

Ce type de profil concerne les personnes en pointe sur les matériaux. Son centre de formation fait des études sur la résistance des matériaux et travaille avec des laboratoires. Il participe à des études au même titre que des entreprises.

M.-L. CARON

Sur le CV, les compétences que nous recherchons ne sont pas indiquées.

N. RUTY

C'est pour cette raison que je complète les informations la concernant dans la présentation.

S. MANCINI

Pour Géraldine EYRAUD il n'y a rien non plus de scientifique. D'autres personnes sont capables d'innover.

M.-L. CARON

Merci de ne pas déformer mes propos. Mme EYRAUD représente ce qu'on fait à Grenoble INP - UGA au niveau management.

E. GHEERART

Pour les 3 sièges restants, nous ne présenterons qu'une seule candidature par siège.

N. RUTY

Nous ferons de même.

E. GHEERAERT

Pour le siège 10 nous proposons Mme Christine GOCHARD

N. RUTY

Nous proposons M. Alexandre BARRE

Siège 10

Résultat du vote

Candidats : Alexandre BARRE, Christine GOCHARD

11 voix pour Alexandre BARRE ; 11 voix pour Christine GOCHARD ; 0 bulletin blanc.

Un second tour est proposé.

Résultat du vote

Candidats : Alexandre BARRE, Christine GOCHARD

11 voix pour Alexandre BARRE ; 11 voix pour Christine GOCHARD ; 0 bulletin blanc.

Un troisième tour est proposé

Résultat du vote

Candidats : Alexandre BARRE, Christine GOCHARD

10 voix pour Alexandre BARRE ; 12 voix pour Christine GOCHARD ; 0 bulletin blanc.

Siège 11

E. GHEERAERT

Je propose au vote la candidature de Christophe BEGUINET

N. RUTY

Je propose de nouveau Alexandre BARRE

Résultat du vote

Candidats : Alexandre BARRE, Christophe BEGUINET

11 voix pour Alexandre BARRE ; 11 voix pour Christophe BEGUINET ; 0 bulletin blanc.

Un second tour est proposé

Résultat du vote

Candidats : Alexandre BARRE, Christophe BEGUINET

12 voix pour Alexandre BARRE ; 10 voix pour Christophe BEGUINET ; 0 bulletin blanc.

Siège 12

E. GHEERAERT

Pour le dernier siège, nous proposons Christophe BEGUINET.

N. RUTY

Nous proposons Yannick BRES.

R. GIRARD

J'ai une question concernant la parité. Qu'en est-il ?

A. CHEVALLET

Pour le moment elle n'est pas respectée. Mais nous pourrions revenir vers les personnalités extérieures ensuite pour demander que soient nommées des femmes.

P. LABRIET

Un jour la loi sur la parité protégera les hommes et ce sera tant mieux. Les femmes seront majoritaires.

A qui allez-vous imposer de donner une représentante ?

P. BENECH

A la région et à Grenoble Alpes Métropole

P. LABRIET

Cela risque d'être un réel problème. Nous allons en parler à la DGESIP.

A. CHEVALLET

Nous sommes conscients de la difficulté de l'exercice.

Résultat du vote

Candidats : Christophe BEGUINET, Yannick BRES

13 voix pour Christophe BEGUINET ; 8 voix pour Yannick BRES ; 1 bulletin nul.

III. Récapitulatif des douze personnalités qualifiées désignées

Les personnes suivantes sont déclarées élues en qualité de personnalités qualifiées, membres du Conseil d'administration de l'Institut polytechnique de Grenoble :

Typologie	Nom – prénom - entité	Vote
1 représentant des organisations syndicales des salariés des entreprises	Aimeric MOUGEOT - STMicroelectronics	- 22 voix pour - 0 bulletin blanc Elu
8 présidents des conseils ou représentants du monde économique des écoles	EYRAUD Géraldine - ARaymond /IAE	- 22 voix pour - 0 bulletin blanc Elue
	FUHRMANN Pierre-Alexandre - Axess / Esisar	- 22 voix pour - 0 bulletin blanc Elu
	MARGAIN Isabelle - IPC / Pagora	- 22 voix pour - 0 bulletin blanc Elue
	MIOCHE Pascal – C-Beyong / Ense3	- 22 voix pour - 0 bulletin blanc

		Elu
	PERRET Emmanuelle - UIMM / Génie industriel	- 22 voix pour - 0 bulletin blanc Elue
	PERUCCIO Serge – VENCOREX / Polytech Grenoble	- 22 voix pour - 0 bulletin blanc Elu
	RUBALDO Laurent - Lynred / Phelma	- 22 voix pour - 0 bulletin blanc Elu
	THEROND Valérie – Orange Ensimag	- 22 voix pour - 0 bulletin blanc Elue
3 autres personnalités qualifiées	GOCHARD Christine - Schneider Electric	Au 3 ^e tour : - 12 voix pour GOCHARD Christine - 10 voix pour BARRE Alexandre - 0 bulletin blanc GOCHARD Christine élue
	BARRE Alexandre – EDF	Au 2 ^e tour : - 12 voix pour BARRE Alexandre - 10 voix pour BEGUINET Christophe - 0 bulletin blanc BARRE Alexandre élu
	BEGUINET Christophe - Enedis	- 13 voix pour BEGUINET Christophe - 8 voix pour BRES Yannick - 1 bulletin nul BEGUINET Christophe élu

IV. Conclusion et remerciements

Nous vous donnons rendez-vous le 15 février 2024, pour les séances suivantes :

- 9h30 : Election du président du CA
- 10h30 : Election de l'administrateur général par l'assemblée des trois conseils (CA, CS, CEVU)
- 12h00 : Buffet
- 13h30 : Election du vice-président du CA

Monsieur Pierre BENECH clôture la séance à 15h30.

Pierre BENECH

Administrateur général